

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Accélération de la croissance du marché des assurances au 2^{ème} trimestre 2017

Après un début d'année déjà prometteur la croissance de l'activité du marché de l'assurance s'est accentuée au cours du deuxième trimestre de 2017: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 26,94% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur les six premiers mois de l'exercice 2017 l'encaissement global enregistre une progression de 16,28% avec des primes en augmentation de 17,81% en assurance vie et de 6,98% dans les branches de l'assurance non vie.

En assurance-vie la croissance semestrielle de 17,81% de l'encaissement est imputable exclusivement aux produits en unités de compte dont les primes augmentent de 41,70% alors que l'encaissement relatif aux produits à rendements garantis recule de 21,97%. Ces mouvements confirment les tendances observées au cours des trois premiers mois de l'année et sont le reflet du bas niveau persistant des rémunérations susceptibles d'être offertes par les produits à taux garantis et la volonté affichée des assureurs-vie de réorienter leur clientèle vers les produits en unités de compte.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 166,24 milliards d'euros à la fin juin 2017, en progression de 10,45% par rapport à la fin juin 2016 et de 1,68% par rapport à la fin mars 2017. L'augmentation de 2,74 milliards du 2^{ème} trimestre 2017 n'est imputable à une collecte nette positive que pour quelque 0,25 milliards, les nouvelles primes ne dépassant que faiblement les rachats. Le taux de rachat est revenu à un niveau de 8,34% des provisions techniques après un pic au cours du premier trimestre.

L'assurance non vie progresse de 6,98% sur les six premiers mois de 2017. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 3,43%. Les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes voient par contre leur encaissement augmenter de 11,83%. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 1^{er} trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a reculé de 2,68% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.